



CHARTRE ENVIRONNEMENTALE DE L'AMBASSADE

Notre Ambassade a engagé une réflexion collective sur des mesures écologiques visant à rendre notre lieu de travail plus respectueux de l'environnement.

▶ Ces mesures sont appliquées progressivement dans nos différents bâtiments (utilisation de papier recyclé, recyclage des déchets, ampoules basse consommation, dématérialisation des documents, minuteriers pour l'éclairage, etc....).

▶ Une étude est engagée sur l'utilisation de l'énergie solaire, sur la récupération des eaux de pluie et le traitement des eaux usées au sein de l'Ambassade.

▶ Enfin, les exigences dites « HQE » pour Norme Haute Qualité Environnementale ont été intégrées dans les projets immobiliers de l'Ambassade.

Mais notre comportement à tous et quelques gestes simples peuvent faire encore plus pour diminuer les consommations polluantes.

Cette charte interne rappelle les bons réflexes pour l'environnement, à adopter à l'Ambassade comme chez soi.

ELECTRICITE

Les climatiseurs sont de gros consommateurs d'énergie électrique.

Ouvrir les fenêtres augmente très fortement la consommation électrique de la climatisation.

▶ Veillez à garder vos fenêtres fermées quand la température extérieure est élevée.

▶ Même en veille, les appareils électriques consomment de l'énergie, notamment les écrans. En quittant une pièce, définitivement ou pour plus de 20 minutes, pour déjeuner par exemple, **éteignez bien toutes les lumières et les appareils électriques** (ordinateur, écran, imprimante dans votre bureau).

▶ Réglez votre écran pour qu'il s'éteigne automatiquement après quelques minutes d'inactivité.

PAPIER

Le papier constitue le principal déchet des lieux de travail.

▶ N'imprimez que les documents informatiques VRAIMENT indispensables.
Tous les courriers électroniques n'ont pas besoin d'être imprimés.

Vous pouvez aussi responsabiliser vos destinataires en insérant à votre signature électronique le message suivant :

Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce message.

Pour échanger des données avec vos collègues, utilisez des disquettes ou des clefs USB. Pensez aussi à utiliser les groupes communs ou la messagerie pour faire circuler la documentation électronique.

▶ Certains bureaux de l'Ambassades sont équipés **d'imprimantes recto/verso**, lesquelles permettent de réaliser une économie importante de papier.

Pensez aussi à utiliser la fonction « brouillon » de votre imprimante, qui consomme moins d'encre.

▶ Conservez les feuilles qui ne sont utilisées que sur un côté et **constituez dans votre bureau une pile de papiers de brouillon, pour écrire ou imprimer** des documents non officiels et à usage interne.

▶ De la même façon, les enveloppes utilisées en interne à l'ambassade peuvent être employées plusieurs fois.

▶ Pour vos brouillons, vos notes de réunion... **préférez le crayon papier**. Pour éliminer l'encre au moment du recyclage, on utilise du chlore, très polluant pour les rivières et qui se dégrade difficilement.

▶ **Annulez les abonnements inutiles**, chez vous ou à l'Ambassade (journaux, bulletins, revues...) ou abonnez-vous à plusieurs à la même publication et établissez une liste de circulation.

Triez les courriers non sollicités : demandez aux expéditeurs de cesser les envois inutiles (informations ou invitations mal ciblées, publicités...).

TRANSPORTS

▶ Surveillez régulièrement l'état de votre véhicule. Par exemple, des pneus sous-gonflés entraînent une surconsommation d'énergie.

▶ Si vous pensez à acheter un véhicule, choisissez-le en fonction de sa consommation de carburant et de son respect des normes environnementales (Euro, Bharat...).

Par exemple, les véhicules dits « tout terrain » consomment pour 4 litres au 100 de plus que les autres véhicules et peuvent émettre jusqu'à trois fois plus de CO2.

Maruti-Suzuki a commencé à vendre des « kits » qui, une fois adaptés sur la voiture, lui permettent de fonctionner au gaz naturel comprimé, qui rejette moins de gaz polluants que le pétrole (mais autant de gaz à effet de serre).

▶ Pensez aussi aux scooters et aux petites voitures urbaines, qui consomment et rejettent peu. Quand vous le pouvez, utilisez le bus, le train, le métro ou encore le rickshaw, qui fonctionne au CNG.

▶ Enfin, **pensez au co-voiturage entre collègues** ! Par exemple, combien d'entre nous viennent de *Defence Colony* tous les matins ?

CHEZ SOI

Il existe des petits moyens efficaces pour diminuer la consommation d'eau et d'électricité quotidienne et réduire ainsi votre facture écologique – et financière.

▶ Commencez par éliminer d'éventuelles fuites d'eau.

▶ Vérifiez aussi l'isolation de votre habitat. Une mauvaise isolation gaspille l'énergie de la climatisation ou du chauffage.

▶ Pour réduire votre consommation d'énergie, limitez l'utilisation de la climatisation ou du chauffage. Habillez-vous plutôt en conséquence.

De la même manière, utilisez au maximum la lumière naturelle en vous plaçant près des fenêtres pour lire ou travailler.

▶ Au fur et à mesure de leur usure, remplacez vos ampoules par **des ampoules basse consommation**.

▶ En faisant vos courses, privilégiez les produits sans trop d'emballages et refusez **les sacs plastiques** des commerçants.

▶ Le réseau d'assainissement des eaux usées est très défectueux en Inde. Privilégiez l'usage de lessive et de détergents qui ne sont pas dangereux pour l'environnement, par exemple les noix de lavage.

▶ Pour ne pas gaspiller l'eau, n'arrosez pas votre jardin ou vos plantes extérieures en pleine journée. Mettez une brique ou une bouteille d'eau pleine dans votre chasse d'eau.

▶ **Les piles usagées** ne sont pas triées séparément en Inde. Ne les jetez pas mais gardez les séparément et, par exemple, lors de vacances en France, ramenez-les, dans la mesure du possible, dans les points de ventes.

Envoyez vos idées : ecologie.new-delhi-amba@diplomatie.gouv.fr

Pour aller plus loin...

▶ Suivre les débats et travaux du Grenelle de l'environnement : www.legrenelle-environnement.gouv.fr

▶ Se renseigner sur les politiques et les progrès réalisés en matière d'écologie par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) : www.ademe.fr

▶ Consulter le site du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables : www.ecologie.gouv.fr

▶ Mesurer son empreinte écologique :

Earthday Network: www.earthday.net

WWF: www.wwf.fr

Global Footprint Network: www.footprintnetwork.org